



HAUTMONT
Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe
République Française

Au cœur d'HAUTMONT



ANIMATIONS

La Ducasse des Ingelés sur la place du 8-Mai

➤ AU QUOTIDIEN p.11

Le tour des chantiers : la voirie en cours de rénovation !

➤ VIE ÉCONOMIQUE p.14

Formez-vous à Hautmont et découvrez les métiers du bâtiment et des travaux publics avec Elfe Formations.

Retrouvez toute l'actualité sur les réseaux sociaux de la ville :

-  sur Facebook : @VilleHautmont
-  sur Twitter : @HautmontVille
-  sur Instagram : @villehautmont

L'ACTU DU MAIRE



Bonjour à tous,

En ce début d'année, les travaux se sont accélérés dans plusieurs quartiers avec la réfection de nouvelles rues, l'amélioration d'une partie du réseau d'assainissement ou encore l'arrivée d'un parc pour les jeunes au Quartier du Fort.

Ces travaux continueront en cours d'année avec de nouvelles rues programmées, la rénovation du Centre Culturel ou le début des travaux de l'école Deniès.

En parallèle, nous avons lancé plusieurs actions pour nos enfants (ex : classes de neige en février/mars) ou nos anciens (ex: repas des anciens). Ces actions ont vocation à se développer car il est important de permettre à l'ensemble des habitants de bien vivre dans

leur ville. Hautmont est une grande ville dans l'arrondissement mais elle doit rester un "petit village" permettant aux habitants de nouer des liens, aux enfants de grandir et s'épanouir, et plus globalement de bien vivre. Pour mener à bien ces différentes actions, la ville a besoin de votre avis, vos idées et vos suggestions. La ville appartient à ses habitants !

Pour cette raison, nous avons lancé un questionnaire fin d'année 2022 qui a recueilli environ 500 réponses. Je remercie celles et ceux qui ont passé du temps à répondre. Leurs réponses sont précieuses, elles vont nous aider à répondre encore mieux à vos attentes.

Je suis convaincu que c'est par l'écoute que nous continuerons à faire avancer notre ville.

Bien à vous.

Stéphane Wilmotte

DANS LES ÉCOLES...

En lien avec les services du Rectorat, nous confirmons une ouverture de classe à l'école Victor Hugo. Il n'y aura pas de fermetures de classe. En parallèle, la ville continue ses efforts pour les élèves avec :

- Un budget reconduit pour les classes de neige en 2023/2024,
- La rénovation de l'école Deniès,
- La mise en sécurité des sorties d'école,
- L'aménagement de la sortie du Sacré Cœur et de la rue Charles Foloppe,
- L'accompagnement de la section Britannique du Collège Saint-Exupéry...

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

J'ai pu lire dans la presse que la population Hautmontoise était en diminution de 199 habitants. Une analyse simpliste consiste à dire que cette baisse s'explique par "des festivités moribondes et aucun projet de développement économique". Il me semble utile de vous proposer une analyse plus concrète. Ce chiffre est issu d'un recensement partiel. La construction annoncée d'au moins 100 logements par des bailleurs (hors constructions et réhabilitations par des particuliers) permettront à la ville de combler cette perte, voire de faire repartir à la hausse la population. Cette offre nouvelle, et une nouvelle zone économique (Quick, Grand Frais, Basic Fit, Village des Marques) ne fait que conforter l'idée qu'Hautmont retrouve petit à petit de l'attractivité. La démographie est un indicateur qui s'apprécie sur le long terme, je souhaite donc porter à votre connaissance ce tableau de l'INSEE qui indique l'évolution depuis 1968. Ceux qui donnent aujourd'hui des leçons étaient beaucoup plus silencieux entre 1999 et 2019 lorsque Hautmont a perdu plus de 1500 habitants.

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes confirme que les fêtes ont engagé des dépenses exorbitantes pour la commune, près de 4,5 millions d'euros sur 3 années. Cela représente 90 euros par habitant, soit plus de 1.080 euros pour une famille de 4 personnes sur 3 années. Vous constaterez que la fréquentation n'était pas réellement mesurée et que les commerçants locaux n'étaient pas associés en nombre. Les magistrats nous ont rappelé aussi dans leurs commentaires que ce budget conséquent aurait pu être utilisé dans des dépenses améliorant le quotidien des Hautmontois.

C'est ce que nous avons décidé depuis 2 ans en lançant plusieurs actions : navette municipale, police municipale, 110 caméras de vidéo protection, rénovation des routes, mise en accessibilité des bâtiments publics... tout en étant ambitieux sur des projets sportifs (nouveau Stade Jean Damien en 2025), culturels (rénovation du Centre Culturel en 2023) ou de logements (nouvelle résidence du Clair Repos...).

Nous avons également été attentifs sur les fêtes actuelles. Nous préférons organiser des fêtes plus humaines et qui coûtent moins chères. Ces fêtes ne sont pas "au rabais", elles sont populaires et il est vrai que l'argent économisé (1 million d'euros par an) est affecté au quotidien, en particulier les routes. C'est un choix assumé.

Enfin, nous avons aussi décidé d'être beaucoup plus attentifs sur la gouvernance des associations et la bonne utilisation des subventions. En l'espèce, les magistrats ont mis en évidence des décisions susceptibles d'entraîner la responsabilité de l'association.

Nous sommes convaincus que notre ville est riche de ses associations. Il ne faut pas que ce rapport entache la qualité et le sérieux de toutes les associations de notre ville. Les associations peuvent compter sur notre soutien.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	17 870	19 175	18 461	17 475	16 029	14 744	14 271	14 517

AU CŒUR DES RÉSEAUX SOCIAUX



Vu sur Facebook (6 février):

Culture 🎨: les élèves des classes de Mme Maton et Mme Bureau (petite et moyenne sections) de l'école Perier se sont rendus au Musée des Beaux Arts de Cambrai. Cette visite culturelle a permis aux enfants de découvrir une forme d'art grâce à un atelier sur le thème "du corps".

#hautmont #culture #art #museecambrai #jeunesse



Vu sur Instagram (19 janvier):

Recyclage des sapins 🌲♻️: une deuxième vie à la Camellerie ! Lors des fêtes de fin d'année, la ville s'est vêtue de son beau manteau vert grâce aux 610 sapins (type Nordmann) installés pour l'occasion. Bonne nouvelle : une partie de ces sapins est déposée à La Camellerie 🐔 de Feignies pour permettre aux chameaux et dromadaires, à leur tour, de se régaler d'un délicieux festin. Une façon simple et naturelle de recycler ces végétaux.

SOMMAIRE

- 3 | AU CŒUR DES RÉSEAUX SOCIAUX
- 4 | AU CŒUR DE L'ACTU
- 6 | LE DOSSIER
- 8 | AU CŒUR DE L'ACTU
- 10 | AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN
- 12 | VIVRE ENSEMBLE À HAUTMONT
- 13 | ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE ?
- 14 | AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE
- 15 | AU CŒUR DE LA VIE ASSOCIATIVE
- 16 | HAUTMONT C'EST VOUS !
- 17 | ÉTAT CIVIL & TRIBUNES
- 18 | AU CŒUR DE VOTRE AGENDA
- 20 | À L'AFFICHE



Vu sur Facebook (14 février):

Animation marché 🛒🎉: il y a de la vie sur le marché d'Hautmont ! Aujourd'hui les commerçants ont organisé un jeu permettant de gagner des paniers garnis et des bons d'achats 📺. Un moment apprécié des parents qui ont pu faire leurs achats et emmener les enfants sur la Ducasse des Ingelés 2023 🎪. Un nouveau jeu-concours aura lieu le vendredi 17 février avant 11h sur le parking de l'Abbaye !

Suivez-nous !



sur Facebook :
@VilleHautmont



sur Twitter :
@HautmontVille



sur Instagram :
@villehautmont



et sur le site internet :
www.mairie-hautmont.fr

TOUR D'HORIZON EN IMAGES



21 janvier – À l'occasion de la "Nuit de la lecture", la bibliothèque a organisé un atelier sur le thème de "la peur" pour le grand bonheur des enfants.



28 janvier – L'association EndoFrance a assuré au centre culturel une conférence sur l'endométriose, une maladie peu connue mais qui touche pourtant une femme menstruée sur dix.



Le grand retour de la Ducasse des Ingelés !

11 février – Les forains et élus ont inauguré l'édition 2023 de la bien-nommée ducasse des Ingelés sur la place du 8-Mai. Cette année, c'est face au centre culturel qu'elle a pris ses quartiers. De multiples attractions foraines attendaient les hautmontois jusqu'au 19 février. Une sortie sympa en famille, qui fait à chaque fois la joie des bambins... Lors de l'inauguration, le maire, Stéphane Wilmotte, revint sur ce nouveau positionnement de la ducasse, en confirmant aux forains que la commune était à leur écoute pour le choix définitif de leur emplacement.

31 janvier – La police municipale s'est rendue aujourd'hui à l'école Victor Hugo afin de sensibiliser les enfants aux risques piétons. Ces derniers ont ensuite pu observer ces risques en situation réelle. Tous les élèves de CE2 de la commune bénéficieront de cette "mini-formation" au cours des prochaines semaines. Les CM1 quant à eux seront sensibilisés aux dangers d'Internet et les CM2 aux risques cyclistes.



11 février – La talentueuse troupe musicale Hautmont Melody s'est associée avec le Lions Club de Maubeuge, pour une nouvelle représentation de sa comédie musicale "Qui a volé les clés du Paradis ?". Ils étaient nombreux à répondre à cette invitation et ont pu apprécier le joli travail de cette équipe d'artistes amateurs, qui mettent beaucoup de cœur à l'ouvrage. Les bénéfices de ce spectacle bien rodé étaient destinés à la lutte contre le cancer.



18 février : l'association "Un rayon de soleil pour Noam" proposait une nouvelle animation au centre culturel pour venir en aide à ce jeune homme pour qui la vie n'a pas été toujours tendre. Cette fois il s'agissait d'une soirée dansante sur le thème des années 80 à nos jours. Une fois de plus le public était au rendez-vous et pas moins de 250 personnes ont répondu à ce généreux appel.

LE DOSSIER

COLLÈGE SAINT EXUPÉRY - HAUTMONT

SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE

OBJECTIFS

- Promouvoir la culture et la pratique de l'anglais dès la classe de 6e,
- Former les élèves au Diplôme National du Brevet Option Internationale,
- Tendre vers l'excellence et le bilinguisme,
- Donner la possibilité aux élèves anglophones d'intégrer le système éducatif français.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

- 4h de littérature anglaise en + des 4h d'anglais habituelles
→ soit 8h d'anglais par semaine !
- 2h d'Histoire Géographie en anglais

QUALITÉS REQUISES

- Intérêt pour la langue anglaise et sa culture,
- Curiosité intellectuelle,
- Réelles capacités de travail,
- Motivation, ambition, persévérance,
- Goût pour la lecture.

COMMENT POSTULER ?

- Réunion d'information le **vendredi 10 mars à 18h00** en salle polyvalente au collège,
- Demander un dossier par mail à ce.0592634t@ac-lille.fr et le retourner **avant le 7 avril**,
- Admission de droit pour les élèves anglophones ou élèves francophones ayant effectués une partie de leur scolarité dans un pays anglophone,
- Tests d'entrée pour les élèves francophones :
→ Épreuves écrites et orales le **mercredi 3 mai 2023**.



SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE

UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE AU COLLÈGE ST-EXUPÉRY

À la rentrée 2022, le collège St-Exupéry a ouvert une Section Internationale Britannique (SIB) et portait ainsi à cinq le nombre de classes similaires en Hauts-de-France (une à Lille, deux à Valenciennes et une à Boulogne-sur-Mer).

Cette section internationale est une classe d'excellence linguistique qui intègre 10 heures d'anglais hebdomadaire dans l'emploi du temps des 25 élèves. L'accès à la SIB est ouverte aux élèves issus du Bassin Sambre-Avesnois-Thiérache dès la classe de 6ème et après réussite aux tests d'entrée. Le cursus est complet et permet d'obtenir un diplôme national du brevet "option internationale".

Les projets menés au sein de la SIB abordent des thématiques diverses (lutte contre le harcèlement scolaire, la mythologie, le Pancake day...). La classe travaillera

prochainement avec une artiste britannique, Sally Crabtree, autour de la littérature dans les trains. Les élèves proposeront des expériences littéraires à faire vivre aux passagers de l'Eurostar lors d'un voyage qui sera organisé le 6 mai à Londres pour le couronnement du roi Charles III. Cette journée permettra aux élèves de visiter les lieux emblématiques de la ville, de comprendre le lien franco-britannique à

l'heure du Brexit et de travailler la prise de parole auprès d'anglophones grâce à un micro-trottoir sur l'importance de la royauté auprès des britanniques. Ce voyage est financé par le programme de la Cité Éducative d'Hautmont/Louvroil/Neuf-Mesnil.

D'autres projets verront le jour l'année prochaine, notamment autour de Robert Louis Stevenson, mais aussi autour de l'ouverture culturelle et linguistique, le collège ayant reçu l'accréditation ERASMUS+ pour 5 ans.



CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

RAPPORT D'OBSERVATIONS RELATIF AU COMITÉ D'ORGANISATION FOIRE/CORSO

La commune d'Hautmont ayant apporté un concours financier au Comité d'Organisation Foire/Corso, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) des Hauts-de-France a audité l'association sur la période 2017-2020 et les élus ont dû débattre de ce rapport lors du conseil municipal du 8 février 2023.

"Du début des années 2000 jusqu'en 2019, l'association "Comité d'Organisation Foire/Corso" a mis en place sur la commune d'Hautmont des festivités dont les plus emblématiques ont été "Hautmont Belle Île", 3 jours en juin, et "Hautmont Capitale de Noël", 5 jours en décembre. De multiples animations, manèges, concerts, feux d'artifice quotidiens et spectacles étaient proposés à la population, gratuitement en décembre, et avec une participation financière d'un montant maximum de 8€ par jour en juin. Il n'y a pas eu d'évaluation objective de la fréquentation des fêtes mais elles ont vraisemblablement rassemblé à chaque édition plusieurs dizaines de milliers de personnes."

"Pour organiser ces événements, l'association a perçu de la part de la commune **2,5M€ entre 2017 et 2020**, représentant plus de 90% de ses recettes. De son côté, Foire/Corso avait confié la conception, l'organisation et la réalisation des manifestations au prestataire belge "Tour des Sites" dans le cadre de marchés publics pluriannuels. L'action de l'association s'est limitée à suivre l'exécution du marché et à assurer des tâches de coordination et d'exécution. Pour que les festivités puissent avoir lieu, la commune est restée fortement impliquée."

Dans le cadre de l'établissement du contrat avec Tour des sites, un marché a été signé en janvier 2014 pour un montant annuel de 680 000 €. D'une durée d'un an, il a été reconduit 5 fois par la suite, et aurait donc dû être annoncé avec une évaluation prévisionnelle globale de 4 080 000€. Des compléments de rémunération ont ainsi été octroyés pour un montant total de 160 000€ sur la période de 2017 à 2019. Dans sa

ASSISTANCE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Chaque année, le nombre de bénévoles recrutés était insuffisant au regard des exigences de "Tour des Sites", conduisant la commune à commander au prestataire la participation de personnel supplémentaire. Pour "Hautmont Belle-Île", la commune prenait également en charge des compléments d'effectifs en agents, régisseurs et encadrants mobilisés par "Nuit des Chœurs". Ainsi, bien qu'il s'agisse d'un objectif fixé à "Tour des Sites", c'est en réalité la commune qui mobilisait à chaque événement des bénévoles acceptant de s'impliquer dans le déroulement des fêtes. Il a été fait appel à du personnel rémunéré mis à disposition par les ASBL belges et facturé à la commune.

réponse aux observations de la chambre, le président de l'association justifie les dépenses supplémentaires par l'ampleur des événements. L'argument n'est pas recevable car, outre le cahier des charges, l'offre de Tour des Sites, sur la base de laquelle le marché pluriannuel 2014 à 2019 a été signé, prévoyait des "opérations d'envergure, de forte notoriété et d'une grande qualité".

Concernant l'avenant de 2017, en lien avec "Marina Festival". Un paiement de 56 995 € est intervenu dès le 18 mai 2017. La facture mentionne que les changements sont à la demande de Foire/Corso alors que le choix d'annuler Marina a été celui de Tour des Sites. L'association n'a pas non plus défendu suffisamment ses intérêts s'agissant du festival Marina. L'annulation n'a pas été de son

fait et elle n'avait pas à en supporter les frais. De plus, comme le mentionne le président de l'association dans sa correspondance avec le prestataire, le contenu de « Hautmont Belle Île 2017 » a diminué par rapport aux années passées : réduction de la durée de 3 à 2 jours non conforme au contrat, production d'un seul concert avec des artistes de moindre envergure, et diminution de l'ampleur du feu d'artifice. Ainsi, malgré un surcoût de près de 100 000€, les festivités 2017 ont été réduites.

L'exercice 2020 a marqué une rupture pour l'activité de l'association. Cette dernière a attribué le nouveau marché pluriannuel à "Tour des Sites" au premier trimestre dans le cadre d'une procédure de commande publique émaillée de multiples anomalies. Malgré des paiements effectués à hauteur de 350 000€, les festivités ont finalement été annulées, puis le contrat avec le prestataire résilié, du fait, d'une part des contraintes imposées par la crise sanitaire, et, d'autre part, du choix de la nouvelle municipalité de reprendre en régie les fêtes. Les trois acteurs principaux, Foire/Corso, la commune et "Tour des Sites" sont désormais en conflit. L'association refuse notamment de donner suite à la demande de la commune que lui soient restitués les 200 000€ de subventions versées au cours de l'année 2020.

"S'agissant du fonctionnement de la structure, il s'avère que la gouvernance n'est pas conforme aux statuts."



"En l'absence d'autorisation du conseil d'administration et de décision du bureau, le président a agi seul en engageant plusieurs fois Foire/Corso, sans les autorisations requises, le rendant susceptible d'avoir engagé sa responsabilité personnelle."

Le conseil juridique de l'association lui avait d'ailleurs recommandé à plusieurs reprises de joindre un descriptif concret des réalisations lors des dernières années, pour éviter des "reproches" de concurrents de la société Tour des Sites. Foire/Corso n'en a pas tenu compte. Foire/Corso a finalement intégré 5 reconductions portant la valeur estimée du marché à 4,2 M€. L'avocat de l'association l'avait aussi mise en garde sur le risque que ce nombre de reconductions ne réponde pas de façon satisfaisante à l'objectif de remise en concurrence régulière souhaitée par le législateur. Foire/Corso n'a pas non plus tenu compte de cette observation. Un contrat de 6 ans pour une prestation de festivités peut paraître excessif compte tenu notamment de la dynamique concurrentielle qui existe dans ce domaine d'activité.

En effet, le code d'Activité Principale Exercée (APE) de la société retenue, Tour des Sites, qui correspond à l'"organisation de foires, salons professionnels et congrès" est également attribué à plus de

830 000€
de dépenses

De 2017 à 2019, les dépenses de fonctionnement de Foire/Corso se sont élevées en moyenne chaque année à 830 000 €, financées presque exclusivement sur fonds publics.



15%
de chalets hautmontois

Lors de Hautmont Capitale de Noël, seulement 15% des commerçants ayant utilisé un chalet étaient hautmontois.

500 sociétés dans le département du Nord.

Pour ce qui est de la finalisation de la procédure et l'exécution du contrat, la signature de l'acte d'engagement par le président de l'association est datée du 13 février 2020, soit 8 jours avant la date limite de réception des offres qui avait été fixée au 21 février 2020. Le jour de la notification, le 4 mars 2020, Tour des Sites avait déjà émis 3 factures de 50 000 € listant les prestations réalisées. Le

prestataire avait donc engagé des moyens financiers conséquents avant même d'avoir été attributaire du marché.

"La situation financière est fragile. Si la structure était amenée à devoir rembourser la commune, elle se trouverait en situation de cessation de paiement. L'assemblée générale doit à présent fixer les orientations sur le devenir de l'association."

539 600€
de coût direct

L'association n'a été en mesure de mettre en œuvre les festivités qu'avec un appui de la commune en moyens humains et matériels dont le coût direct s'est élevé, en moyenne annuelle sur la période de 2017 à 2019, à 217 600€ pour "Hautmont Belle-Île" et à 322 000€ pour "Hautmont Capitale de Noël".

90€

Par habitant et par an

De 2017 à 2019, les deux événements ("Hautmont Belle-Île" et "Hautmont Capitale de Noël") ont coûté ensemble **4M€** financés presque exclusivement à partir de fonds publics. Foire/Corso a payé 60% des frais et la commune 40%. Ce qui, ramené à la population hautmontoise, a représenté près de 90€ par habitant et par an.

Consultez le rapport complet via le QR Code !



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



Les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées peuvent avoir besoin d'être accompagnées et soutenues. Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Hautmont a mis en place un registre permettant de recenser ces personnes. Les agents du CCAS prendront ainsi contact avec elles, au minimum une fois par mois, pour prendre de leurs nouvelles. Le recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (grand froid, canicule, inondation...).

L'inscription dans le registre n'est pas obligatoire et nécessite une démarche volontaire. Pour vous inscrire, appelez le CCAS au 03 27 62 59 53 ou rendez-vous dans leurs locaux situés à l'espace Chauwel (117 rue de Louvroil à Hautmont) du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h.

COLIS DE NOËL POUR LES PERSONNES EN SITUATION D'INVALIDITÉ

Chaque année, la ville d'Hautmont offre un panier de gourmandises aux personnes titulaires de la Carte Mobilité Inclusion contenant la mention "invalidité" délivrée par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH). Ce colis est destiné aux personnes âgées de moins de 65 ans qui se font connaître auprès du CCAS.

L'inscription est possible en faisant parvenir une copie de la carte d'invalidité et un justificatif de domicile **avant le 31 août 2023**. Rendez-vous dans les locaux du CCAS situés à l'espace Chauwel (117 rue de Louvroil à Hautmont) du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h.



UN VÉHICULE ÉCOLOGIQUE AU CIMETIÈRE !

Depuis le 1^{er} février 2023, un nouveau service de proximité est mis en place par la municipalité. La ville d'Hautmont met à votre service une voiturette électrique au cimetière. Une voiturette électrique, conduite par un agent municipal, est mise à la disposition des personnes à mobilité réduite.

Le cimetière sera de fait interdit à tout autre véhicule particulier. Ce service est mis en place pour garantir la sécurité des usagers et faciliter la vie des administrés. **Il est ouvert à toutes les personnes disposant de la carte d'accès au cimetière, il fonctionne le mercredi uniquement sur rendez-vous au 06 08 18 31 97.**

LE TOUR DES CHANTIERS

Chaque année la ville investit 1,2 million d'euros pour refaire vos routes. Les projets de rénovation à venir concerneront la rue de Traverse, la rue des 3 Arcades et la rue Emile Zola.



➤ QUARTIER DU FORT

La place du Nouveau-Monde a vu naître une aire de jeux pour enfants et la rue de la Fontaine un plateau sportif composé d'un city-stade, de tables de ping-pong, d'un terrain de pétanque et d'une aire de musculation connectée. Les deux opérations sont chiffrées à environ 180 000€ HT, pour lesquelles la ville a reçu une subvention de 100 000€ de l'Agence Nationale des Sports (pour la partie sportive) et près de 17 000€ de la Région Hauts-de-France au titre de la Politique de la Ville (pour les jeux).



➤ RUE COQUETTE

Des travaux d'assainissement sont menés par l'Agglo Maubeuge Val-de-Sambre avant sa réfection.



➤ RUE JOURDAN

Les travaux de réfection des trottoirs et des bandes de roulements sont terminés depuis la fin du mois de février.

➤ RUE CHARLES FOLOPPE

La rue sera prochainement rabotée. Pour sécuriser l'accès à l'école Sacré-Cœur, les trottoirs ont été doublés, une rampe PMR installée et une caméra posée.



➤ RUE DE LA BLANCHISSERIE

Les travaux seront terminés dès que la couche d'enrobé finale sera posée.



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



La mairie d'Hautmont est équipée d'un dispositif de recueil pour la réalisation des cartes d'identité et passeports. Celui-ci permet aux usagers de réaliser leur dossier de demande auprès d'un agent. En quelques minutes, le dossier de première demande ou de renouvellement est rempli et l'utilisateur reçoit ensuite un SMS dès que ses titres d'identité sont disponibles en mairie. Attention, ce service n'est accessible que sur rendez-vous. Rendez-vous ou auprès du service Administration Générale État Civil en mairie au 03 27 63 64 70 ou en ligne sur www.mairie-hautmont.fr/cartes-didentite-et-passeports/

LA CITADINE

La navette "la Citadine" est à votre disposition pour tous vos déplacements dans Hautmont intra-muros, en centre-ville et dans les quartiers. Accessible à tous, elle réalise des passages toutes les 30 minutes, du lundi au vendredi, de 8h à 18h au tarif de 0,50€. Arrêt à la demande sur tout le trajet. Plus d'infos : téléchargez l'application Tixi Pass de la Stibus.

APPLICATION POUR VOYAGER PARTOUT !

MON TICKET C'EST MON SMARTPHONE



tixiPASS



Télécharger l'application

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2023 concernant les enfants nés en 2020 se dérouleront du 27 mars au 7 avril 2023 (inclus) sur rendez-vous de 9h à 11h et de 14h à 16h au centre culturel Maurice Schumann.

Pour inscrire votre enfant, les pièces à apporter sont les suivantes : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.

En cas de séparation ou de divorce, nous vous remercions de fournir une photocopie du jugement.

CESSION DE VÉHICULE



La cession d'un véhicule impose l'utilisation d'un formulaire de "cession d'un véhicule d'occasion (Formulaire 15776*02)" à télécharger sur le site service-public.fr. Ce document doit être rempli par l'ancien propriétaire (le vendeur) et le nouveau propriétaire (l'acquéreur), puis être signé par les deux parties, même s'il s'agit d'un don (ou cession à titre gratuit). Le vendeur conserve l'exemplaire n°1 et remet l'exemplaire n°2 au nouveau propriétaire avec les autres éléments nécessaires à la vente. Pour toutes les démarches liées à une carte grise (certificat d'immatriculation), elles se font en ligne ou auprès d'un professionnel habilité. Tous les véhicules terrestres à moteur doivent être immatriculés pour circuler sur la voie publique.

Toutes les infos et formulaires sur www.service-public.fr



CIMETIÈRE HORAIRES

Jusqu'au 30 avril, le cimetière est ouvert au public de 8h15 à 18h ; puis du 1^{er} mai au 31 août, de 8h15 à 19h. Pour des renseignements sur les emplacements des sépultures : rendez-vous à la loge à l'entrée du cimetière ouverte le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le mardi, le mercredi et le jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h ; le vendredi et le samedi de 8h15 à 12h. Pour plus d'infos, appelez le 03 27 63 84 70.



ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE ?

LE MAIRE D'HAUTMONT RÉPOND À VOS QUESTIONS

1

Comment avoir accès à la voiturette du cimetière ?

Les personnes disposant d'une carte d'invalidité peuvent bénéficier de ce service uniquement le mercredi sur rendez-vous en appelant le 06 08 18 31 97.

2

La Pailotte va-t-elle être à nouveau ouverte cet été ?

Oui, nous souhaitons renouveler l'opération. Le dossier sera bientôt finalisé. Nous vous tiendrons informés dans les prochains mois.

3

Pourquoi abattre les arbres situés devant le Crédit Agricole ?

Il s'agit d'une question de sécurité pour les usagers. Les racines perforent les évacuations et dégradent le pavage, ce qui présente un risque de chute. Suite à l'abattage, des variétés avec des racines moins envahissantes seront replantées et le pavage sera refait.

**VOUS AUSSI
AVEZ UNE
QUESTION ?**

Vous souhaitez poser une question à Monsieur le Maire Stéphane Wilmotte ? Envoyez votre demande par mail à l'adresse suivante : cabinet@mairie-hautmont.fr

Vous recevrez une réponse par mail et votre question sera peut-être retenue pour être publiée dans cette page.

➤ GIT'AND SPA UN ESPACE DÉTENTE

Git'And Spa a ouvert ses portes place Saint-Pierre et vous propose un moment de bien-être.

Inauguré le 27 janvier, le lieu propose un spa mais aussi un gîte. Au total, ce sont plus de 100m² qui sont dédiés à la détente. Les réservations peuvent s'accompagner de planches à déguster pour compléter ce moment en amoureux ou entre amis.



GIT' AND SPA

5 place Saint-Pierre
59330 Hautmont

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.

03 61 99 61 18



Git' And Spa



➤ ELFE FORMATIONS DÉCOUVREZ LES MÉTIERS DU BÂTIMENT !

Chaque jour de nombreuses personnes se forment aux métiers du BTP chez Elfe Formations situé face à Renault Trucks. Vous êtes demandeur d'emploi ou en reconversion professionnelle ? Découvrez les formations rémunérées et payées par la Région Hauts-de-France.

ELFE Formations BTP est un centre de formation dans les métiers du bâtiment Gros Œuvre, Génie Civil et Travaux Publics (BTP). L'équipe est constituée de formateurs, tous issus du monde de l'entreprise et de l'exploitation (équipe de 25 ans d'expérience).

Implanté initialement à Noyelles Godault, ELFE a développé son activité sur les Hauts-de-France et plus particulièrement sur un axe élargi suivant le tracé du Canal Seine-Nord (107 kilomètres). Un positionnement stratégique puisque le projet nécessitera un besoin en formation de 3000 personnes !

Des plateaux pédagogiques sont aujourd'hui implantés à Arras (Dainville), Péronne, St-Sauveur (Amiens), Rémy et Verberie (Compiègne), Beauvois-en-Cambrasis (Cambrai) et Hautmont. Ces zones contribuent à la formation des publics du Programme Régional de Formation, des entreprises de travail temporaire, les entreprises du BTP et les GEIQ associés.

Les métiers concernés sont les suivants : Maçon (joints minces et briques), Coffreur bancheur, Ouvrier Voirie et Réseaux Divers (VRD), Canalisateur (assainissement et



eau potable), Conducteur d'engins (travaux de VRD et de terrassement).

De nombreuses formations démarreront au deuxième semestre 2023 et d'autres sont organisées toute l'année, pour plus de renseignements sur les formations contactez Madame Élodie LEFRERE au 06 19 24 92 11.

➤ LES VŒUX D'AQUAFORME



Fin janvier, Danièle Laurent, présidente de l'association Aquaforme, présentait ses vœux aux membres de cette société active, au nom du bureau et en présence notamment de Nicole Sonnet, en charge des finances. Plus de 80 adhérents étaient présents. Tous ont écouté la présidente évoquer les réalisations passées et expliquer les perspectives pour 2003, avant de recevoir un petit cadeau gourmand. Que du bonheur !

➤ L'UPH GARDERA UN AN UN FANION EMBLÉMATIQUE

En présence de Patrick Robitaille, Président de la Fédération Musicale des Hauts-de-France, les représentants de la délégation maubeugeoise se sont réunis à Hautmont, début février à l'occasion de son assemblée générale. Cette entité sambrienne à part entière, présidée par Laurent Mercier, regroupe une trentaine d'associations locales de ce type. Ses actions sont multiples : elle organise des festivals par délégation avec

les communes qui le souhaitent et propose notamment des aides financières. Cette année, c'est à l'association hautmontoise que l'on a transmis pour un an le drapeau de la délégation maubeugeoise, qui sera exposé dans les locaux de l'auditorium et sorti lors de chaque événement majeur. C'est à Aude Van Cauwenberge, Adjointe notamment à la vie associative, que le précieux fanion a été remis, dans une belle convivialité.



➤ AMICALE DES AÎNÉS : BUREAU RENOUVELÉ

L'Amicale des Aînés vient de tenir son assemblée générale, en présence d'Aude Van Cauwenberge, Adjointe notamment à la vie associative. Après les incontournables examens des bilans moraux et financiers, il a été procédé à la constitution d'un nouveau bureau. Un hommage appuyé a été rendu à l'ancienne présidente Mme

Amirat, pour son implication sans faille au sein du club ces dernières années. C'est Frantz Amirat qui accède à la présidence, Jean-Pierre Vilani reprend le poste de secrétaire et Isabelle Navez celui des finances. A noter que le nom de ce club actif devient "Seniors en Val-de-Sambre". Le nouveau président veut redynamiser cette association, en

mettant l'accent sur les relations entre clubs du même genre dans la région. Autre idée qui prendra forme dans les prochains mois : le lancement du Salon Seniors, en 2024. Si vous souhaitez rejoindre l'association, contactez le Président en appelant le 06 23 40 01 47 ou écrivez à frantz.amirat@gmail.com.



MAISONS ILLUMINÉES



En 2022, 95 personnes ont participées au concours des maisons illuminées.

Le jury s'est réuni au début du mois de février pour récompenser les participants avec des cartes cadeaux allant de 20€ à 150€. La distribution de ces dernières a eu lieu au domicile des participants par l'ensemble des membres du jury. Bravo à tous !

EHPAD CÉRÉMONIE DES VŒUX

Cette rencontre conviviale a permis de dresser un bilan de l'année écoulée et les perspectives d'avenir ont été évoquées par Mme Douez, Directrice, en présence du Dr Kihani, Président de la Commission Médicale d'Établissement, d'Aude Van Cauwenberge, Conseillère Départementale et Adjointe au Maire et de Bernard Bondue, Conseiller municipal. D'emblée, la directrice insista sur la poursuite des actions d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. Après une nouvelle visite de certification en juin dernier, le site hautmontois a obtenu le meilleur score de tous les établissements du Groupe Hospitalier du Territoire du Hainaut (99,15%) avec en prime les félicitations des trois experts-visiteurs mandatés. Ce dernier

a également pu bénéficier d'un soutien financier inédit, issus de fonds européens, dans le cadre du programme FEDER-React-Eu, au regard de son nouveau projet d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins lors de la crise sanitaire. Plus de 700 000€ ont permis de renouveler des équipements de soins et des dispositifs de rééducation. Un nouveau logo a également été créé, et le site internet a été repensé. Du point de vue des équipes, celles-ci ont été confortées avec l'arrivée de praticiens, dont un gériatre et psychogériatre (en pleine pandémie en décembre 2020) d'un pharmacien (en août 2021) et de deux autres médecins (en fin d'année). Sans oublier le très volontaire médecin retraité, qui



se fait un plaisir de poursuivre ses activités sur place, en cumul emploi-retraite. À noter également l'arrivée de trois kinésithérapeutes, le renouvellement partiel de l'équipe d'infirmiers et le remaniement de l'équipe de cadres de santé. Mme Douez revint ensuite sur l'aspect budgétaire : *"Nous touchions l'équilibre en 2019. La pandémie nous a amené à privilégier le soin, la sécurité des soins, la continuité des soins "quoi qu'il en coûte !" et nous avons suivi les mesures induites par le SEGUR de la santé, avec une activité mise à mal et dont il faut se relever. Nous devons reprendre les objectifs que nous nous étions fixés pour retrouver cet équilibre et ce dans un contexte particulièrement compliqué, avec notamment l'inflation et le coût de l'énergie. Les perspectives 2023 sont de poursuivre et d'amplifier plus encore nos actions en faveur de nos patients et résidents".* Elle rendit ensuite un hommage appuyé à tout le personnel pour son investissement fort dans la bonne marche de l'établissement.



ÉTAT CIVIL



Les naissances :

- ◆ Ikram LHOU
- ◆ Sohan LAHMIANI
- ◆ Maël WALBRECQ
- ◆ Aria LECLERCQ
- ◆ Fatima OULD MAHIEDDINE
- ◆ Milla HANSENIUS



Les décès :

- ◆ Joselyne ADAM
- ◆ André DURIEUX
- ◆ Maryline DELVAUX
- ◆ Amar BELAZIZ
- ◆ Claude BEAUJEAN
- ◆ Maxime LEMOINE
- ◆ Faouzia BEN TAÏEB veuve LAABIDI
- ◆ Marie-Louise RICHE veuve CAYEN
- ◆ Franck BONNAIRE
- ◆ Frédéric FRANCEUS
- ◆ Christian FLINIAUX
- ◆ Ali SOUKHAL
- ◆ René COUVREUR
- ◆ Evelyne DELCOURTE veuve LETERTRE



Les mariages :

- ◆ Christophe LEFEVRE et Séverine BOUIN



Cliquer sur :



Retrouvez toute l'actualité sur les réseaux sociaux de la ville :

 sur Facebook : @VilleHautmont

 sur Twitter : @HautmontVille

 sur Instagram : @villehautmont



et sur le site internet : www.mairie-hautmont.fr



MAIRIE D'HAUTMONT

Place du Général de Gaulle
59330 Hautmont - France
Tél : +33 (0)3 27 63 64 70
www.mairie-hautmont.fr



HAUTMONT
Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe
République Française

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h.
Le samedi :
permanence pour l'Etat-Civil de 8h15 à 12h.

EXPRESSION POLITIQUE

Groupe

« Écouter, rassembler et agir pour Hautmont »

Maintenir les festivités a toujours été au cœur de nos priorités en impliquant davantage les associations et les commerçants. Notre volonté de retrouver des fêtes à taille humaine mais également avec un coût pour les habitants moins onéreux.

L'argent économisé est utilisé pour l'amélioration du quotidien : la remise en état des routes, la mise aux normes des équipements municipaux, la police municipale, la vidéo protection... pour une ville où il fait bon vivre tous les jours.

Groupe

« Toujours aussi fiers d'être Hautmontois »

En un an, Hautmont est devenue, sur le territoire, la ville qui a perdu le plus grand nombre d'habitants; presque 200 !

Force est de constater que plus que jamais, notre ville a perdu en moins de 3 ans toute son attractivité; fêtes moribondes, marché amorphe, zéro création de logement, zéro projet de développement économique. Depuis 2012 la population augmentait pourtant régulièrement.

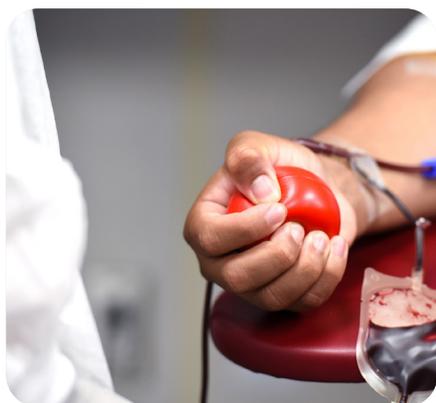
Que fait le maire pour stopper cette hémorragie aux conséquences financières et sociales désastreuses ?

DON DU SANG

Centre culturel

Mercredi 15 mars

La collecte de sang est organisée par l'Amicale du don du sang. Le don du sang peut se faire sur rendez-vous, inscrivez-vous en ligne sur le site www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



THÉ DANSANT

Centre culturel

Jeudi 16 mars de 14h à 18h

Un événement organisé par l'Amicale des Aînés.

THÉÂTRE

LA FARCE DE MAÎTRE PATELIN

Centre culturel

Vendredi 24 mars à 20h

Une pièce présentée par L'Atelier Théâtre, adaptation et mise en scène de Patrick Maruta. Tarif : 9€



BOURSE AUX LIVRES ET EXPOSITION DE PEINTURE

Centre culturel

Dimanche 26 mars de 10h à 18h

Venez dénicher de nombreux livres à petits prix (1€, 2€ ou 3€) pour compléter votre bibliothèque ! Un événement proposé par l'association Les Amis de l'Abbaye d'Hautmont. Découvrez également l'exposition de peinture des Peintres Hautmontois sur le thème de l'Abbaye.

organisent

Le Dimanche 26 Mars de 10h à 18h
Salle de Bal du Centre Culturel
Hautmont

Leur deuxième
bourse aux livres
(1,2ou 3 euros le livre)

Une exposition de peinture
du club des Peintres Hautmontois
sur le thème de l'Abbaye

CINÉ-GAMING

Centre culturel

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril dès 10h

L'association UNDM vous donne rendez-vous pour une seconde édition de son ciné-gaming. Au cours de ce week-end, découvrez FIFA 23 (Playstation 5) sur écran géant en jeu libre (le samedi) ou en tournoi (le dimanche). Entrée gratuite, matériel fourni.



BAL FOLK

Salle de Limont-Fontaine

Dimanche 1^{er} avril dès 19h

Envie de danser ou juste d'écouter de la musique folk ? L'association Les Amis de l'Abbaye d'Hautmont, et la ville de Limont-Fontaine, vous donnent rendez-vous pour un moment festif au rythme du collectif SAJEPI. Entrée : 6€ et petite restauration sur place.

PERMANENCE EMPLOI

Espace Chauwel

Mercredi 5 avril de 15h30 à 17h

Vous avez des questions autour de votre avenir professionnel ? Malika Boudina, Adjointe au Maire, vous reçoit (avec ou sans rendez-vous) à l'espace Chauwel situé au 117 Rue de Louvroil. Pour prendre rendez-vous, appelez le 03 27 62 59 97.

REPAS DES AÎNÉS

Centre culturel

Mercredi 5 avril dès 12h

La ville d'Hautmont invite les seniors, âgés de 65 ans et plus, à un déjeuner dansant. Un repas festif, suivi d'un bal : de quoi passer un bel après-midi sur des airs de valse, tango, paso doble et tutti quanti ! Pour participer à cet événement, inscrivez-vous gratuitement, jusqu'au 17 mars, en vous rendant en mairie pendant les horaires d'ouverture habituels.

THÉ DANSANT

Centre culturel

Jeudi 13 avril de 14h à 18h

Un événement organisé par l'Amicale des Aînés.

➤ **PLUS D'INFOS :**
www.mairie-hautmont.fr

CÉRÉMONIE DES JUBILAIRES

Centre culturel

Dimanche 21 mai



Vous fêtez plus de cinquante ans de mariage ? Venez célébrer cet amour à la cérémonie des jubilaires, organisée par la ville. La prochaine cérémonie aura lieu le dimanche 21 mai 2023.

Pour y participer, les couples doivent s'inscrire directement en mairie du lundi 20 mars au vendredi 14 avril durant les horaires d'ouverture.

 Plus d'infos en appelant le 03 27 63 64 70.



Cinéma



À L'AFFICHE DU PARADISO

Le cinéma Le Paradiso vous propose des séances le mercredi et chaque week-end à Hautmont.

Découvrez la programmation des semaines à venir !

ANT-MAN ET LA GUÊPE

Genres : Aventure, Action / Durée : 2h05

Séances : le mercredi 15 mars à 15h et le samedi 18 mars à 18h



UN HOMME HEUREUX

Genre : Comédie / Durée : 1h29

Séance : le dimanche 19 mars à 16h

ZODI ET TEHU FRÈRES DU DÉSERT

Genres : Aventure, Comédie / Durée : 1h45

Séance : le mercredi 22 mars à 15h

CREED III

Genres : Drame, Sport / Durée : 1h56

Séance : le samedi 25 mars à 15h

Rendez-vous à la **salle de spectacle du centre culturel Maurice-Schumann**.

- Tarif unique : le mercredi 3,50€ (ou 4€ selon le film)
- Tarif plein : les autres jours 5€ et possibilité de tarifs réduits
- Tarif groupes, associations, centres aérés, comités d'entreprises : 3€



Plus d'infos en appelant le 06 07 06 37 21



Chaque mois, retrouvez l'intégralité de l'**agenda de la Ville** sur son site internet : www.mairie-hautmont.fr/systeme/agenda

LA FIN DE L'HIVER APPROCHE... DÉCOUVREZ 12 ASTUCES POUR AIDER À ÉCONOMISER !

#1 Je décale l'utilisation de mes appareils électriques en dehors des heures de pointe.
Lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle... c'est entre 8h et 13h et entre 18h et 20h que les économies d'électricité sont les plus utiles, car c'est à ces moments de la journée que les Français consomment le plus d'énergie.



#2 J'éteins tous mes appareils quand ils ne sont pas utilisés.
Éteindre complètement ses appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10 % d'économies d'électricité par an (hors chauffage et eau chaude). 10 % de la consommation électrique française est liée aux services numériques.



#3 Je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche.
10 litres d'eau chauffée en moins par jour, c'est 10 % d'économies d'énergie sur le chauffe-eau par an. Pour cela, le premier réflexe est de régler votre chauffe-eau à 55°. Vous pouvez également le couper lorsque vous êtes absent.



#4 Je règle mon chauffage à 19° maximum.
Le chauffage est la principale source de consommation d'énergie. Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est 7 % d'économies d'énergie par an.



#5 Aérer c'est une bonne idée.
La ventilation des logements est essentielle pour la qualité de l'air mais également pour économiser le chauffage. Un air sain se réchauffe mieux qu'un air vicié. Ouvrez les fenêtres quelques minutes chaque jour en coupant le radiateur.



#6 Je pense aux ampoules LED.
Pour réduire votre consommation d'électricité facilement, pensez aux ampoules LED ! Et n'oubliez pas d'éteindre à chaque fois que vous quittez une pièce.



#7 Je fais attention à mes modes de cuisson.
Coupez les plaques électriques et votre four cinq minutes avant la fin de la cuisson. Laisser la porte de four ouverte pendant qu'il refroidit. Il pourra réchauffer votre pièce en même temps. Pour consommer moins d'énergie en cuisinant, pensez à couvrir vos casseroles.



#8 Je lave mon linge à température plus basse.
Laver vos vêtements à l'eau chaude peut coûter jusqu'à 18 fois plus cher que de les laver à l'eau froide.



#9 Je fais la différence entre DLUO et DLC.
Les produits contenant une date limite d'utilisation optimale (DLUO) ou date de durabilité minimale (DDM) sont consommables plusieurs jours après la date indiquée. ATTENTION pour les produits ayant une date limite de consommation.



#10 Pour mes petits trajets j'y vais à pied.
Si possible je n'utilise pas la voiture pour aller chercher les enfants à l'école ou acheter du pain. Je privilégie la marche ou le vélo. C'est bon pour la santé et le porte-monnaie.



#11 Je pense au covoiturage.
Des sites et applications mobiles spécialisés proposent du covoiturage sur les trajets quotidiens comme sur les trajets plus longs. Écologique et économique.



#12 Au supermarché je me penche pour économiser.
Les produits des marques distributeurs placés en haut et en bas des gondoles sont souvent moins chers que les grandes marques placées au milieu.

